

LES DÉCORATIONS

Lorsque l'on se lance dans sa généalogie familiale, il arrive que l'on tombe sur un ancêtre hors du commun et que nous soit révélé au travers de notre recherche que ce dernier portait une **décoration** ! Que pouvait bien représenter cette médaille – à n'en pas douter amplement méritée – faite de métal, suspendue à un ruban se trouvant fané par les ans et conservée pieusement par les générations précédentes dans un tiroir ou une boîte précieusement gardée au fond d'une armoire.

Quelquefois, en même temps, se trouve **un diplôme** que l'on déploie avec beaucoup de soins pour connaître la raison de cette décoration alors, il est facile d'identifier celle-ci et de remonter à l'historique également du personnage ! Il existe cependant, tant de décorations représentées par des médailles toutes différentes qu'il est parfois bien difficile de s'y retrouver pour le généalogiste néophyte ! Parfois même, le justificatif a été égaré au fil des ans ou détruit par des héritiers peu scrupuleux ignorant qu'avec cette destruction, c'est donc un pan d'histoire qui a été mise aux oubliettes.



Diplôme de médaille commémorative de la guerre de 1870 de mon arrière grand-père et médaille

Il est parfois facile de reconnaître, telle ou telle décoration épinglée sur le plastron d'un costume militaire d'un ancêtre s'étant fait photographier et arborant fièrement celle-ci, conscient de ce que représente cette médaille pour la Patrie ! Mais dans les cas contraires, où rien ne nous renseigne sur ces médailles retrouvées au fil des archives, comment pourrions-nous les identifier ?

Il existe bien sûr de multiples guides sur « **comment reconnaître les décorations** » ne serait-ce que celui de Jean Pierre Mir paru chez « *autrement.com* » et qui résume parfaitement bien ces Ordres et Décorations français !

LES DÉCORATIONS

Sous l'Ancien Régime les Ordres de Chevalerie récompensaient les serviteurs du roi et parmi ces ordres se distinguaient : L'Ordre de **SAINT-MICHEL** et l'Ordre du **SAINT-ESPRIT** – le premier fut institué sous Louis XI **en août 1469** pour récompenser les gentilshommes ayant effectué dix ans d'armée soit civil soit dans les cours souveraines ! Le second nommé également « Cordon Bleu » est **créé en 1578** par Henri III pour distinguer l'ancienne noblesse et les chevaliers de Saint-Michel !



Ordre du Saint-Espirit et Ordre de Saint-Michel (Avers)

L'ordre de Saint-Louis représente une croix d'or, émaillée de blanc sur les deux faces avec 4 fleurs de Lys d'or entre les branches. Sur l'Avers (voir figure) est représenté le roi Saint-Louis (Louis IX) en armure revêtu du manteau et de la couronne royale et tenant d'une main une couronne de lauriers, de l'autre une couronne d'épines. Le ruban est rouge souvent complété d'un nœud ou d'une rosette.

L'Ordre militaire **de Notre-Dame-du-Mont-Carmel** a été fondé par Henri IV **en 1608**. Il rassemble les militaires issus de la noblesse et soumis à des impératifs religieux. Quant au Mérite militaire, il porte sur l'avvers une fleur de Lys, identique à celle de Saint-Louis, exception faite des centres. L'avvers est sur fond émail rouge, portant une épée haute. Au revers : une couronne de lauriers ! Le ruban est bleu foncé, non moiré. Ce ruban deviendra rouge sous la Révolution.

Autres **médailleurs de vétéran** : ils ont été décernés entre **1771 et 1791** aux hommes de troupe pour 24 ans de service sous les drapeaux de la royauté. Toutes ces décorations bien entendu étaient accompagnées d'un brevet nominatif et d'une indemnité pécuniaire pour le recevant.



Médaille de vétéran

LES DÉCORATIONS

La **LÉGION D'HONNEUR** créée en **1802** par Napoléon Bonaparte était également appelée la « *croix des braves* » bien qu'elle fut représentée sous la forme d'une étoile et non d'une croix !

Cette médaille est une étoile à 5 rayons doubles émaillés de blanc, en argent pour les Chevaliers, en or pour les Officiers. Les rayons sont reliés par une couronne émaillée de vert avec des feuilles de chêne à droite et de laurier à gauche. Au centre se trouve un médaillon à l'effigie de l'Empereur, entouré d'un cercle bleu en émail, avec l'inscription « Napoléon Empereur des Français » - Au revers dans le médaillon se trouve l'aigle impériale avec l'inscription « Honneur et Patrie » - le ruban moiré de couleur rouge, rappelle l'ordre de Saint-Louis.



Certificat et citations à l'ordre de la Légion d'Honneur de l'un de mes ancêtres et médailles afférentes

En 1805, Napoléon 1^{er} instituera également un autre type de décoration à l'occasion de son couronnement comme roi d'Italie en se coiffant de la **couronne des Lombards** (5.6.1805). Il va donc créer l'ordre de la **COURONNE DE FER** afin de récompenser les services à titre militaire ou civil dans le royaume d'Italie. Cet ordre comprend 3 classes : Chevalier, Commandeur et Dignitaire. C'est donc un Ordre Italien ! A noter que cette couronne des rois Lombards avait ceint le front de Charlemagne et elle venait d'introniser, également, le deuxième Empereur que la France ait connu, nouvellement nommé : Napoléon 1^{er}. Si cette décoration était, en priorité, réservée aux Italiens, il n'en reste pas moins vrai que de nombreux Français se la virent attribuée pour service rendus sur le royaume d'Italie, ou en complément de la Légion d'Honneur surtout pour les Officiers ou Grands Dignitaires. Peu d'hommes de troupe en bénéficièrent ! L'ordre s'éteignit avec ses derniers titulaires.



Ordre de la Couronne de Fer (1805)

LES DÉCORATIONS

La couronne Lombarde est surmontée de rayons en émail bleu pommetés. La devise en italien « ***Dieu me l'a donnée, gare à qui la touchera*** » est inscrite sur le bandeau en émail bleu. La couronne est surmontée de l'aigle impériale. Le ruban se trouve être jaune liseré de vert comme on peut le voir sur la figure ci-dessus.

Autre médaille créée au 19^e siècle : c'est la Médaille du **SIÈGE DE ROME** que créera le pape PIE IX en souvenir du siège de Rome par les troupes françaises venues au secours du pape chassé de sa capitale par le patriote italien Garibaldi (1807-1882). Elle sera donc attribuée par le Pape lui-même en tant que médaille-souvenir aux troupes du corps expéditionnaire français aux ordres du général Oudinot (fils du maréchal d'Empire) qui avaient été envoyées par la Seconde République pour reprendre la ville de Rome à Garibaldi et le contraindre à rendre la capitale au souverain pontife ! Ceci sera fait le **17 juillet 1849** après un siège de la ville particulièrement difficile ([http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_romaine_\(1849\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9publique_romaine_(1849))).

C'est une médaille en bronze mesurant 31 mm, avec à l'avvers les armes pontificales entourées d'une légende « *SEDES APOSTOLICA ROMANA* » et les initiales « *NC* » sur le revers l'inscription « *PIUS IX Pont.* » est indiquée.



Médaille du Siège de Rome

L'époque du Second Empire verra également la création de la **Médaille militaire** qu'instituera Napoléon III le **22 janvier 1852**. Ce n'est pas un Ordre et ne peut être considérée comme une simple décoration ! La médaille militaire a pour objectif de récompenser les exploits ou longs services rendus par les sous-officiers et soldats dont le nombre se trouvait limité dans les promotions de la Légion d'Honneur ! C'est la Chancellerie de la Légion d'Honneur qui sera chargée de l'administration de cette médaille. Elle représentera cependant le 2^{ème} rang dans l'ordre d'importance des décorations françaises.

Destinée en tout premier lieu aux sous-officiers et hommes de troupe, les maréchaux de France et officiers généraux ayant commandé se verront également attribuer, à titre tout à fait exceptionnel, ainsi qu'aux généraux déjà titulaires de la grand-croix de la Légion d'Honneur, cette médaille militaire. Elle constitue une distinction suprême. Cette médaille se retrouve en de très nombreuses familles françaises, toujours accompagnée par le brevet au nom de son titulaire. C'est le 17 juin 1859 que deux premières femmes Françaises reçurent cette décoration : Mme ROSSINI cantinière au régiment des Zouaves de la garde impériale blessée au combat et Mme THEMOREAU, cantinière au 2^e régiment des zouaves de la ligne. A la bataille de Magenta, cette dernière reprit aux Autrichiens le

LES DÉCORATIONS

drapeau de son régiment dont le porteur avait été tué. La suivante fut Mme Perrine CROS, cantinière aux chasseurs à pied de la garde impériale, qui fut blessée à Solferino le 24 juin 1859 et qui sera décorée le 26 suivant.



Médaille militaire instituée en 1852 et celle de l'ÉTAT Français

La première médaille militaire dite de type « De l'Empire » est composée de l'Aigle en argent qui est placée au dessus de la médaille elle-même. C'est une médaille en argent, à l'origine, la queue de l'Aigle empiète sur la légende du revers, à l'intérieur d'une couronne de lauriers, un cercle d'émail bleu portant la mention « Louis Napoléon » et au centre l'effigie de ce dernier. Au revers un cercle d'émail bleu avec la devise « Valeur et Discipline » - le ruban est de couleur jaune encadré d'un liseré vert rappelant celui de la Couronne de fer du 1^{er} Empire.

Quant à la médaille de **SAINTE-HÉLÈNE**, nous apprenons en lisant Wikipédia :

Que « **Le 15 avril 1821, lors de son exil à Sainte-Hélène, Napoléon dicte un testament comportant trois parties. La troisième, celle qui nous intéresse, doit se comprendre comme un acte de reconnaissance à l'égard de ceux qui, de 1792 à 1815, avaient combattu « pour la gloire et l'indépendance de la France. Dans ce but, il lègue la moitié de son patrimoine privé, qu'il estime alors à 200 millions de francs ».**

Napoléon III voulant «*honorer par une distinction spéciale les militaires ayant combattu sous les drapeaux de la France dans les Grandes Armées de 1792 à 1815*», une médaille commémorative fut accordée à tous les survivants. Il appela cette nouvelle décoration «Médaille de Sainte-Hélène».

La médaille fut créée par décret le **12 août 1857** : c'est le sculpteur Désiré-Albert Barre qui la dessina et la réalisa. A l'avant se trouve le profil de l'Empereur Napoléon 1^{er}, et au revers ce texte : «*Campagnes de 1792 à 1815. À ses compagnons de gloire, sa dernière pensée, 5 mai 1821*».

LES DÉCORATIONS



La médaille de St Hélène : revers et avers

Elle était présentée dans une boîte de carton au couvercle recouvert d'un papier blanc glacé portant en relief l'Aigle Impérial et l'inscription «*Aux compagnons de gloire de Napoléon 1^{er} - Décret du 12 août 1857*».

Cette médaille de bronze est portée à la boutonnière, suspendue à un ruban vert et rouge à raies très étroites. Plus tard, Félicien ROPS dédia un pamphlet à «*Messieurs les membres de la Société numismatique belge* » dans lequel il réfuta les éléments de base de la légende napoléonienne. Cet opuscule contient en outre la reproduction d'une médaille dont voici le texte :

Médaille de Waterloo. - *Du dernier des chauvins voilà tout ce qui reste. À ses compagnons de raclée, sa dernière parole, signé Cambronne. Revers de la Médaille. 15 juin 1815.*

Les récipiendaires : On estime qu'environ **405 000 soldats de la Grande Armée de Napoléon** (Français, Belges, Danois, Irlandais, etc....) en bénéficièrent. Les chiffres sont approximatifs du fait de la disparition des archives dans l'incendie du palais de la Légion d'Honneur durant la Commune. Seuls les documents contenus dans chaque dépôt d'archives départementales françaises sont conservés, quand ceux-ci n'ont pas été eux-mêmes détruits.

Il était à la fois simple et rigoureux d'en devenir bénéficiaire. On doit avoir servi aux armées de terre ou de mer françaises entre 1792 et 1815, sans aucune durée de service requise, ni aucune participation à une campagne. Par contre, il faut obligatoirement pouvoir justifier de son service durant cette période à l'aide de tout document émanant des autorités militaires. Si l'ancien militaire possède encore son livret militaire, son congé définitif ou de réforme, son mémoire de proposition à la retraite, il y a droit. Malheureusement ceux qui ont perdu tous ces documents ne pourront pas prétendre l'obtenir.

La première distribution eut lieu le **15 août 1857**. Ce jour-là, à treize heures, l'Empereur, Napoléon III, remit lui-même la Médaille à Jérôme Bonaparte (âgé de 75 ans). Les maréchaux Vaillant (Ministre de la Guerre), Magnan, Pélissier, Baraguay d'Hillier, l'amiral Hamelin (Ministre de la Marine) sont parmi les tous premiers médaillés. Ornano, Gouverneur des Invalides, ainsi que bon nombre de généraux de division et de brigade, d'amiraux, de vice-amiraux et de contre-amiraux la recevront aussi. L'un des plus célèbres parmi les humbles : le Capitaine Coignet.

LES DÉCORATIONS

Les quatre Grands Chanceliers de la Légion d'Honneur en exercice pendant la période d'attribution de la médaille de Sainte-Hélène sont :

- 24/3/1853 : Général Anne Charles Lebrun, duc de Plaisance
- 20/7/1859 : Maréchal Aimable Pelissier, duc de Malakoff
- 21/11/1860 : Amiral Ferdinand Hamelin
- 27/1/1864 : Général Charles de Flahaut

La Commission chargée de la répartition de ces legs décida de choisir parmi eux 5.000 des plus méritants, qui recevraient chacun 400 francs et bien entendu la médaille. Parmi ceux-ci, cent quarante-quatre Belges purent se dire héritiers de l'Empereur. Les autres ne reçurent que la médaille et le diplôme l'accompagnant.

Bien d'autres médailles furent également créées sous Napoléon III comme la médaille **de Crimée** (1856), celle de la Campagne **d'Italie** (1859), la médaille de l'expédition **de Chine** (1860), la médaille de l'expédition **du Mexique** (1862), autant de médailles qui peuvent se retrouver parmi les mille et un souvenirs de vos aïeux.

Sous la IIIe République et le désastre de Sedan, seront conservés les médailles de la Légion d'Honneur et militaire. Pour commémorer la guerre de 14/18 la **CROIX DE GUERRE** sera instituée en 1915. Il n'existait pas alors de récompenses à titre militaire pour les actions qui n'entraient pas dans les conditions d'attribution des deux décorations ci-dessus (L.H. et MM). Or il fallait bien récompenser les sacrifices et l'héroïsme ayant permis de stopper l'avance ennemie sur la ligne allant de l'Artois à la Marne. Il existait bien « *la citation à l'ordre des armées* », mais ce n'était qu'un modeste témoignage de reconnaissance écrit bien sûr mais non représenté par une médaille. Nous devons donc au député Maurice Barrès qui, dès décembre 1914 entamera une campagne de presse demandant la création de cette récompense pour honorer les soldats morts pour la France. Elle sera donc créée le 8 avril 1915 et son décret d'application publié le 23 avril suivant.



La croix de Guerre 14/18 Revers et Avers

La croix de Guerre est un insigne en bronze florentin représentant une croix à 4 branches avec deux épées croisées entre les branches (voir figure). A l'avant, au centre la tête de la République, et sur le revers le millésime variable (ici 1914-1918) –le ruban est vert avec liserés rouges à cinq à six raies verticales. La croix de guerre des **TOE (Théâtres d'Opérations Extérieures)** est quasiment identique à celle de la croix de guerre 14/18.

LES DÉCORATIONS

Une autre médaille sera également instituée en 1893 (26 juillet), c'est la **Médaille COLONIALE** destinée à récompenser les services militaires résultant de la participation des opérations de guerre, soit dans une colonie, soit dans un pays du protectorat. Elle est caractérisée par des barrettes portées sur son ruban : autant de barrettes que de campagnes effectuées par le titulaire.

Autre médaille au titre évocateur : **La médaille des évadés** créée en 1926. Lors des guerres se retrouvent toujours des prisonniers. Pour les officiers ils sont en droit et ont même le devoir de s'évader par tous les moyens. Pour les hommes de troupe, certains audacieux tenteront l'aventure et la réussiront, c'est donc le 26 août 1926 qu'une loi reconnaîtra enfin leur acte comme étant celui du courage et décidera de les récompenser. Elle restera inchangée pour les évadés de la seconde guerre mondiale.



Médaille des évadés de guerre

A l'avers se trouve représentée l'effigie de la République, couronnée de feuilles de chêne et de laurier entourée de la légende « République Française » - Au revers (figure) Une couronne de chêne encercle l'inscription « Médaille des évadés ». Le ruban avec trois raies verticales orange, la raie centrale étant plus large. Une étoile de vermeil sur le ruban indique une deuxième attribution au titre d'un autre conflit.

Autre récompense entre les conflits de 14/18 et 39/45, **la Croix du COMBATTANT** créée le 28 juin 1930 destinée au départ à signaler tous ceux qui, au péril de leur vie, avaient défendu la Patrie pendant la Grande Guerre. Il fallait juste justifier de 3 mois de présence dans une unité combattante pour pouvoir la porter et avoir l'insigne de la carte de Combattant. Ensuite, elle sera attribuée à tous les combattants, des autres guerres, pouvant justifier de 3 mois de présence dans une unité ayant combattue. C'était une croix en bronze !



Croix du Combattant 1930

LES DÉCORATIONS

A l'avant se trouve une épée en pal sur fond de feuilles de laurier, la tête d'un poilu entourée de la légende « République Française » sur le revers l'inscription « Croix du Combattant volontaire 1914/1918 » ou « autre guerre » - le ruban est vert comme celui de la croix de guerre 14/18 avec des raies verticales rouges.

La CROIX de GUERRE 39/45 – son attribution reste la même que celle de 14/18. Elle est identique à cette dernière, seule la date change.

Sera également créée durant le régime de Vichy, une Légion de volontaires français ayant combattu sur le front de l'Est dans les rangs de l'armée allemande et sous l'uniforme allemand. Une croix de guerre sera donc spécialement destinée à ces combattants particuliers créée par l'État Français le 6 juillet 1941. Elle portera le nom de **CROIX DE GUERRE « MAUDITE »** ! Elle sera définitivement supprimée par ordonnance à la Libération en 1944.

Autre médaille largement méritée celle-ci : **La Médaille de la RESISTANCE** créée en 1943. Son attribution cessera le 31 mars 1947, à l'exception des déportés et internés « morts pour la France » qui la recevront à titre posthume. C'est une véritable croix de guerre suivant les mêmes règles d'attribution que cette dernière.



Médaille de la Résistance 1943

Il existe encore bien d'autres médailles commémoratives en France, un article n'y suffirait pas. J'ai voulu vous donner ici celles que vous êtes susceptibles de retrouver au fond des tiroirs, pour agrémenter votre recherche généalogique, mais je ne saurais trop vous conseiller de vous documenter, au fur et à mesure de vos recherches : en effet, de nombreux sites font état de ces décorations, Ordres divers français ou étrangers, où vous pourrez retrouver ces effigies vous permettant d'identifier au fil de vos investigations généalogiques ces médailles glanées par vos ancêtres.

Disons encore un mot sur **la médaille de la Défense Nationale** créée en 1982 donc tout récemment et sur **l'Ordre du Mérite National** créé en 1963, cette dernière instituée dans le but d'honorer tous les services distingués civils ou militaires jusqu'alors récompensés par des ordres ministériels. Quant à la médaille de la Défense Nationale, elle est destinée à récompenser les militaires effectuant leur service national (du temps où ce dernier était obligatoire) et les militaires du service actif ne pouvant accéder à d'autres décorations. Elle est en vermeil ou argent, sur un ruban à une ou plusieurs barrettes indiquant les services ou l'arme considérée.

Madeleine ARNOLD TETARD

Sources : Jean Pierre MIR = « RECONNAÎTRE LES DÉCORATIONS » Autrement.com – WIKIPEDIA – et documents personnels ancestraux.
Iconographies personnelles et Internet